

FICHE D'AIDE : Déclaration préalable.
Exemple piscine de 10m² à 100m² non couverte par un dôme.

Dépôt de la DP en Mairie : cerfa DP en 3 exemplaires + 3 dossiers identiques de tous les plans demandés, cerfa de déclaration préalable rempli en totalité : Bien noter la surface créée en m², la section cadastrale (A, D, C, ZC, ...) et n° de parcelle, dater et signer. *Vous pouvez demander votre n° et section de parcelle en Mairie.* Mettre un titre sur tous les plans.

Attention pour les piscines de plus de 100m² ou couverte par un dôme, demander un permis de construire.

Note descriptive : à faire dans le cerfa ou sur feuille à part :

Description du projet, avec le local technique éventuel.

Dimensions : longueur, largeur, profondeur ou hauteur.

Matériaux utilisés (bois, pvc, ...)

Couleurs

Fiche des taxes à remplir dans le cerfa : bien noter la surface taxable en m², dater et signer au dos.

* Surface taxable d'une piscine : surface de la piscine en m².

Bordereau de dépôt des pièces jointes à une déclaration préalable :

à remplir, en cochant les cases correspondant aux pièces jointes au dossier de DP et reporter le numéro correspondant (DP 1, DP 5, ...) sur la pièce jointe.

.....
Plan de situation (DP1) : situant le terrain sur la commune, avec le lieu-dit. Echelle environ 1/25000

Plan cadastral : plan de la parcelle avec les bâtiments vu de dessus montrant la parcelle dans son environnement, avec le n° des parcelles voisines, les bâtiments existants, la route. Echelle environ 1/5000

Pour trouver ces plans : plan de l'achat de votre parcelle ; www.cadastre.gouv.fr ; plan du PLU de Chilly sur internet www.chilly.fr, plan de géomètre, ..., ou demander vos plans en Mairie.

.....
Plan masse où figurent le projet et les bâtiments existants (DP2) :

Plan de la parcelle avec les bâtiments existants et avec le schéma du projet vu de dessus, à l'échelle et coté : pour montrer où va être implanté le projet sur la parcelle.

Préciser les cotes (longueur, largeur du projet) et les distances par rapport aux limites de propriétés voisines.

Echelle à choisir. Exemple 1/1000 soit 1cm = 1000cm.

Indiquer l'orientation du nord.

Plan en coupe de la piscine et du terrain (DP3) : pour les piscines enterrées.

Plan du projet vu de « profil », pour voir l'aspect et la profondeur de la piscine.

Plan coté, longueur, largeur, profondeur.....

Si possible montrer l'implantation de la piscine par rapport à la pente du terrain.

Echelle : 1/...

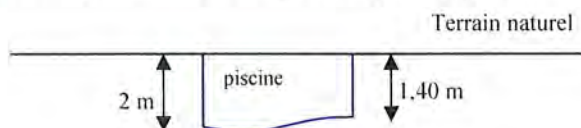


Photo du projet, représentation de l'aspect extérieur (DP5) :

Photo de la piscine montrant son aspect, sa forme, sa couleur...

Cette liste n'est pas exhaustive, en fonction de votre projet et des particularités le concernant (terrain, ...), nous pourrions vous demander de préciser certains plans. Vos plans et explications doivent être compréhensibles pour une personne ne connaissant ni le projet, ni les particularités de votre terrain.